

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

Guadeloupe : des disparités de patrimoine et de revenus marquées

La Guadeloupe présente un écart relativement marqué entre les ménages les moins et les mieux dotés en patrimoine. Comme partout ailleurs, la disparité des patrimoines, liée au phénomène d'accumulation, est supérieure à la disparité des revenus. En Guadeloupe, les inégalités de revenus sont plus importantes qu'en France métropolitaine. Une partie importante de l'écart s'explique par un taux de chômage deux fois plus élevé en Guadeloupe qu'en France métropolitaine. Ceci pénalise les bas revenus. La structure différente de l'emploi, avec davantage d'emplois peu qualifiés, joue aussi dans ce sens. En termes de patrimoine, la disparité est assez proche de celle de la métropole, mais la composition des patrimoines est différente en Guadeloupe : la part de l'immobilier y est supérieure et celle du financier y est moindre.

Ali Benhaddouche

Depuis la crise amorcée à l'automne 2008, les inégalités ont tendance à augmenter dans l'ensemble des 27 pays européens selon l'indice de Gini. La hausse est souvent plus forte en 2010. La France se situe dans cette tendance générale.

Cette évolution d'ensemble en 2010 est par ailleurs inégalement répartie : au niveau agrégé, le pouvoir d'achat « moyen » ralentit sans baisser ; pour autant, d'après l'enquête Revenus fiscaux et sociaux, le niveau de vie baisse ou stagne pour pratiquement toutes les catégories de population. Le précédent ralentissement économique, au début des années 2000, avait également pesé sur le niveau de vie du plus grand nombre, mais la crise actuelle a des conséquences très différentes sur la distribution des niveaux de vie en ce qu'elle affecte cette fois plus spécifiquement les plus modestes.

Si l'on considère les revenus avant transferts, qui comprennent les revenus d'activité (y compris allocations chômage), les revenus du patrimoine ainsi que les revenus de remplacement (pensions de retraite), les effets de la crise récente apparaissent encore plus inégalitaires, au regard notamment de ceux de la crise précédente. De fait, la crise actuelle et son impact sur le marché du travail sont de bien plus grande ampleur. Notamment, la progression du chômage sur 2009-2010 a été plus marquée que sur 2003-2004.

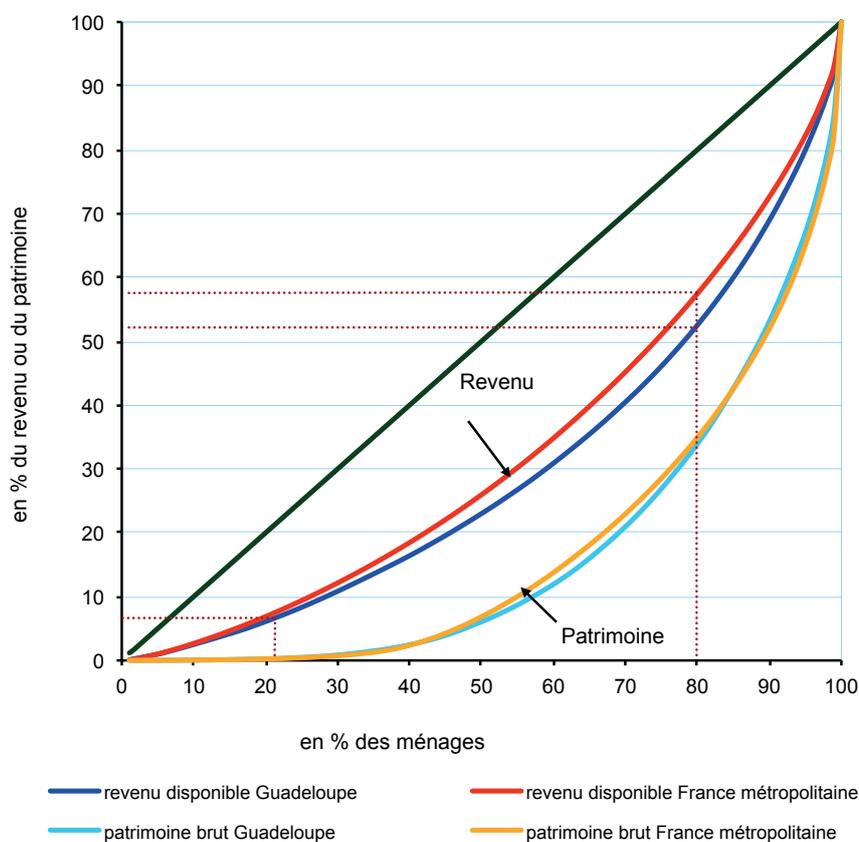
Élément fondamental de la politique de redistribution des pouvoirs publics, les transferts sociaux (prestations familiales, allocations logement, minima sociaux) et fiscaux (contributions sociales afférentes, impôts directs) ont atténué les écarts d'évolution d'un bout à l'autre de la distribution. Plus précisément, les évolutions

sont peu modifiées par les transferts au-dessus de la médiane, mais elles le sont fortement dans le bas de la distribution. Ainsi, le système socio-fiscal joue très nettement un rôle d'amortisseur pour les

ménages les plus modestes : le premier décile de revenus par unité de consommation diminue de 3,2 % avant transferts, en moyenne par an de 2008 à 2010, et de 1,2 % après transferts¹.

1 Des disparités de revenus plus marquées qu'en France métropolitaine

Répartition du patrimoine et du revenu disponible brut en Guadeloupe et France métropolitaine



Lecture : les 20 % des ménages les moins aisés percevaient en 2010 environ 6 % du revenu régional et ne disposent d'aucun patrimoine.
Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

¹ Les revenus et le patrimoine des ménages en 2010, édition 2013

2 Des disparités de patrimoine plus fortes en Guadeloupe et à la Réunion

Montants de patrimoine brut en 2010

	Guadeloupe		France métropolitaine		La Réunion	
	Revenus	Patrimoine	Revenus	Patrimoine	Revenus	Patrimoine
1 ^{er} décile (D1)	8 420	1 755	12 200	2 710	8 680	959
2 ^e	10 800	5 008	15 800	7 689	12 000	2 534
3 ^e	13 600	17 105	19 200	20 627	15 200	7 804
4 ^e	15 400	39 814	22 900	76 242	18 500	26 544
Médiane (M)	18 300	77 109	27 100	150 177	22 900	91 231
6 ^e	22 700	119 529	32 000	210 131	27 200	154 346
7 ^e	27 200	180 449	37 400	270 020	33 500	219 775
8 ^e	35 500	255 013	44 800	358 347	43 200	312 347
9 ^{ème} décile (D9)	50 600	402 084	57 900	552 309	56 900	462 911
Rapport interdécile (D9/D1)	4,22	145,31	3,67	132,23	4,98	325,70
D9 / M	2,77	5,21	2,14	3,68	2,48	5,07
Indice de Gini	0,41	0,66	0,36	0,65	0,4	0,69

Champ : ménages ordinaires résidant en Guadeloupe.

Lecture : en 2010, 10 % des ménages guadeloupéens perçoivent un revenu annuel disponible inférieur à 8 420 euros et détiennent un patrimoine inférieur à 1 755 euros. Il s'agit du patrimoine brut, déduit des éventuels emprunts privés et/ou professionnels encore en cours.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

Le patrimoine : première source d'inégalité

De manière générale, la disparité des patrimoines est plus importante que la disparité des revenus. En effet, même les populations les plus modestes ont des revenus, ne serait-ce que des revenus de transfert, issus de la redistribution (revenu de solidarité active, minimum vieillesse...), tandis qu'une partie significative de la population n'a quasiment aucune épargne. De plus, le patrimoine est un stock qui se forme par accumulation, tandis que les revenus constituent un flux. Lorsque le flux de revenus ne permet au mieux que de couvrir les dépenses courantes sans dégager d'épargne, le capital ne s'accumule pas et les ménages ne parviennent pas à se constituer un patrimoine.

Des disparités de patrimoine plus fortes en Guadeloupe et à La Réunion

En 2010, les 10 % des ménages guadeloupéens et réunionnais les mieux dotés possèdent un patrimoine cinq fois plus élevé que le patrimoine médian². C'est davantage qu'en France métropolitaine (3,7 fois). En termes de revenus, l'écart subsiste mais est moins élevé : les revenus des 10 % des ménages guadeloupéens les mieux dotés sont 2,8 fois plus élevés que le revenu médian (2,1 fois en France métropolitaine).

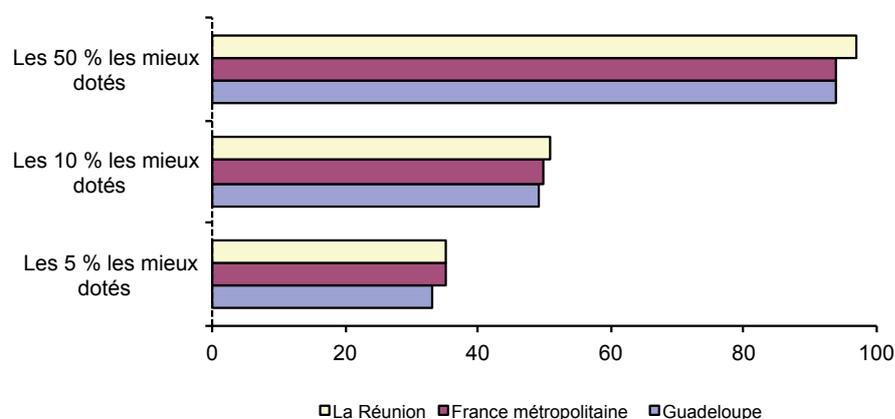
En Guadeloupe, le patrimoine médian (77 000 euros) est inférieur de moitié à celui de la France métropolitaine (150 000 euros) et inférieur de 15 % à celui de La Réunion. La faiblesse du niveau des revenus des ménages les plus modestes explique en partie le plus faible niveau de patrimoine en Guadeloupe. D'ailleurs, la structure du

patrimoine est spécifique en Guadeloupe : plus de patrimoine immobilier et moins de patrimoine financier.

L'écart entre les plus bas et les plus hauts patrimoines est plus important que pour les revenus. En effet, les 10 % des ménages les mieux dotés concentrent près de la moitié (47 %) de la masse totale de patrimoine brut

3 5 % des ménages détiennent un tiers du patrimoine

Part du patrimoine brut détenu (en %)



Lecture : en 2010, les 5 % de ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 33 % de la masse totale de patrimoine brut, tandis que le reste des ménages détiennent 67 % de la masse totale.

Champ : ménages ordinaires résidant en Guadeloupe.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

² Le patrimoine médian est le patrimoine qui sépare les ménages en deux parties égales. Ainsi, le patrimoine médian est le patrimoine au-dessus duquel se situe 50 % des ménages. C'est de manière équivalente le patrimoine au-dessous duquel se situent 50 % des ménages.

(33 % pour le revenu disponible). Les 5 % les mieux dotés en détiennent à eux seuls 33 % (20 % pour le revenu disponible). Chaque ménage du dernier décile possède au moins 1 138 000 euros de patrimoine brut.

Des inégalités liées à la persistance d'un taux de chômage élevé ...

Comparativement à la France métropolitaine, les inégalités de revenus sont plus importantes que celles du patrimoine. Plus de la moitié de l'écart des revenus entre la Guadeloupe et la France métropolitaine s'explique par un chômage structurellement plus élevé (24,2 % en 2010 contre 9,4 % en France métropolitaine) et par les structures démographiques en Guadeloupe : population plus jeune, part élevée de familles monoparentales, ménages plus grands. Le reste de l'écart est lié à d'autres spécificités du département : retraites et revenus du

patrimoine plus faibles, plus grande part des petites et moyennes entreprises, spécificités du marché du travail.

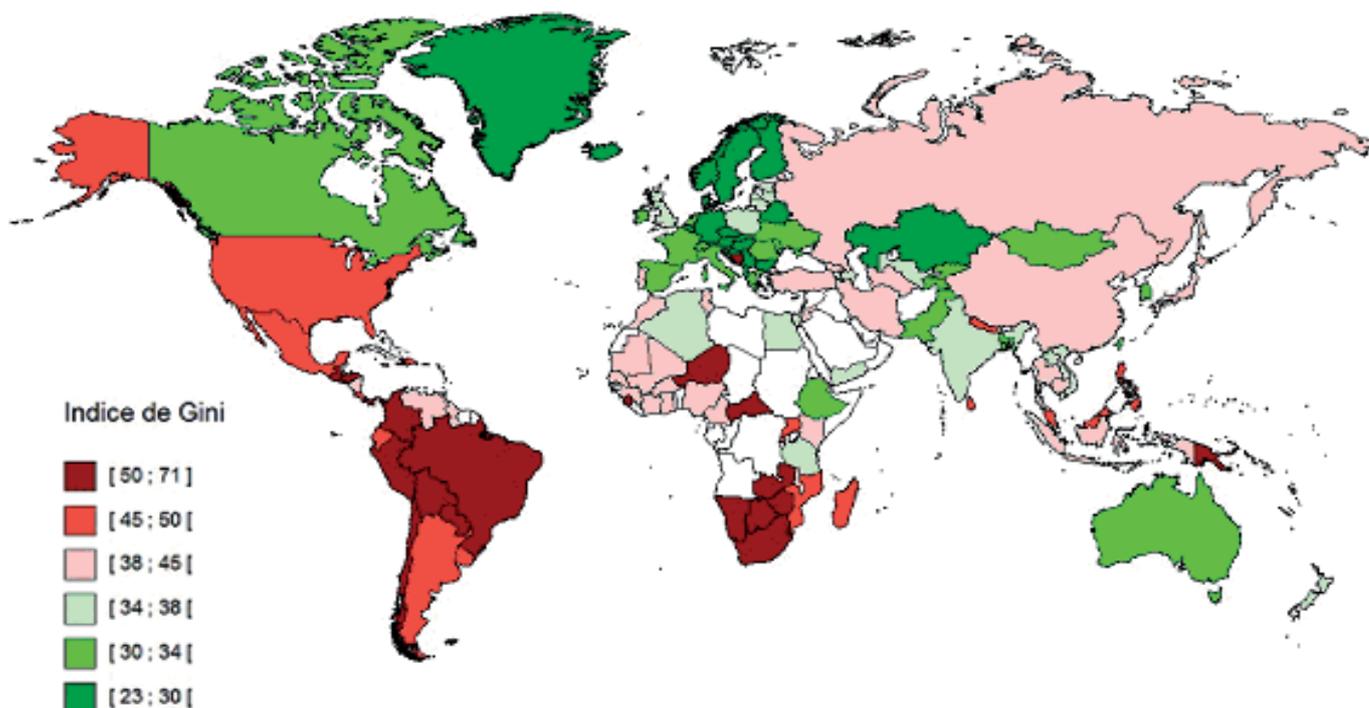
...mais aussi à une forte présence d'emplois peu qualifiés

Au sein de la population active (personnes ayant un emploi et chômeurs), il y a proportionnellement plus d'employés et moins de cadres. La fonction publique a un poids important dans l'activité économique guadeloupéenne. Elle occupe un salarié sur trois alors qu'en France métropolitaine elle n'en occupe qu'un sur cinq. La surreprésentation des cadres dans le secteur public par rapport au secteur privé contribue à accroître les inégalités de revenus et de patrimoine.

Une fois pris en compte, par une régression qualitative, les différentes situations sociodémographiques pour lesquelles le risque de faire partie des 10 % des ménages

les moins rémunérés varie, les écarts selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage de référence restent significatifs. Les ménages dont la personne de référence est artisan, commerçant ou industriel sont exposés à un risque de faire partie des ménages les moins rémunérés plus élevé que dans la situation de référence (le ménage de référence est une employée de plus de 50 ans vivant seule en métropole). Le risque est 1,5 fois supérieur lorsque la personne de référence du ménage est artisan, commerçant ou salarié retraité, il est quatre fois moins élevé si elle est cadre ou exerce une profession libérale. L'âge et la localisation géographique sont aussi des facteurs influents sur le risque de faire partie des 10 % des ménages les moins rémunérés : le risque est cinq fois plus élevé lorsque la personne de référence du ménage est âgée de moins de 25 ans, 1,7 fois plus important pour les ménages guadeloupéens et 2,7 fois plus élevé pour les ménages réunionnais.

4 Distribution mondiale de l'indice de GINI pour les revenus

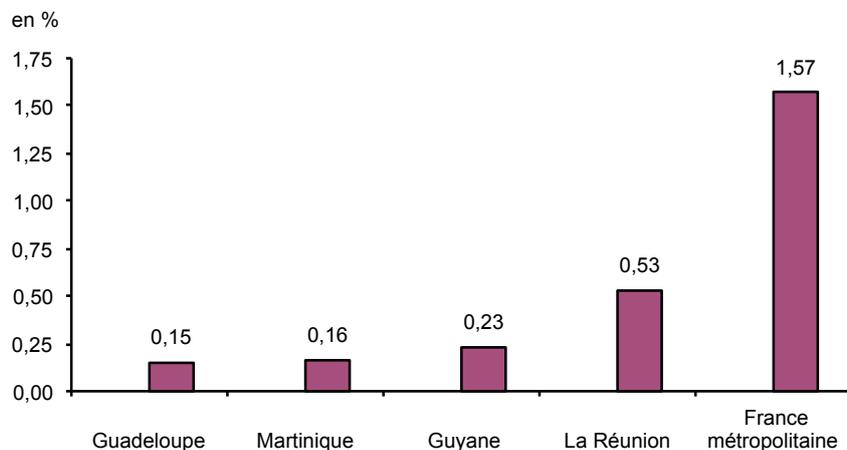


Note : Selon les données de la Banque mondiale, l'inégalité des revenus a tendance à être plus faible en Europe du Nord, avec des pays comme la Suède, la Norvège et la Finlande, montrant quelques-uns des coefficients du GINI le plus bas du monde. Il est également étonnamment faible dans des pays beaucoup moins riches comme l'Afghanistan et l'Éthiopie. Les plus hauts de niveaux d'inégalité des revenus, au cours de la dernière décennie, ont été trouvés dans des pays comme la République centrafricaine, l'Honduras, l'Angola, Haïti, l'Afrique du Sud et la Namibie.

Source : Banque mondiale, <http://www.les-crises.fr/inegalites-dans-le-monde-2/>

5 En proportion, dix fois moins de foyers soumis à l'ISF en Guadeloupe qu'en France métropolitaine

Part des foyers fiscaux soumis à l'ISF en 2010 (Revenus de 2009)



Source : DGFIP.

Sept foyers fiscaux sur dix non imposables

En 2009, 72 % des foyers fiscaux guadeloupéens sont ainsi non imposables, contre 46 % en France métropolitaine. En effet, plus de la moitié des foyers fiscaux guadeloupéens déclarent un revenu annuel 2008 inférieur à 9 400 euros contre seulement un quart en France métropolitaine. A contrario, l'écart est moins important pour les foyers fiscaux qui déclarent des revenus annuels supérieurs à 48 750 euros (5,1 % des foyers fiscaux de l'île contre 8,3 % des foyers fiscaux en France métropolitaine). En haut de l'échelle des revenus, 341 foyers fiscaux étaient soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) en Guadeloupe, soit 0,15 % des foyers fiscaux enregistrés dans le département. À la même date, 3 301 foyers étaient soumis à l'ISF dans les DOM (0,34 % des foyers fiscaux) et 556 410 pour la France métropolitaine (1,57 % des foyers fiscaux).

Les biens immobiliers : principale composante du patrimoine

Le patrimoine brut des ménages guadeloupéens est principalement composé de biens immobiliers (71 %), soit un taux

comparable à La Réunion (73 %), mais supérieur à la moyenne nationale (62 %). Plusieurs explications à cela. Tout d'abord, l'échelonnement de la construction dans le temps est très courant en Guadeloupe³, ce qui permet de construire progressivement sur le terrain familial, et de devenir propriétaire de sa maison, y compris pour ceux dont les faibles revenus ne permettent pas l'accès aux crédits. Ensuite, la création dans les DOM, en 1986, d'un produit logement qui n'existait pas en métropole : le logement évolutif social (LES). Il s'agit d'un logement individuel très social en auto construction partielle, dont les occupants sont propriétaires dès l'entrée dans les lieux⁴. Par ailleurs, la prescription acquisitive trentenaire a aussi joué un rôle dans l'accession à la propriété⁵. Enfin, les dispositifs de défiscalisation ont favorisé l'accès à la propriété des ménages des classes moyennes.

Un patrimoine financier deux fois plus faible qu'en France

Le patrimoine financier est faible. Il ne constitue que 11 % du patrimoine en Guadeloupe contre 20 % pour la France entière et seulement 8 % à La Réunion. La moitié des ménages guadeloupéens dispose de moins de 1 900 euros en placements financiers, soit cinq fois moins

que leurs voisins métropolitains. Là encore, la faiblesse des revenus en Guadeloupe explique en partie la faiblesse du patrimoine financier. Les professions libérales et les cadres sont plus enclins à investir dans les produits financiers : la moitié d'entre eux possèdent un patrimoine financier supérieur à 13 000 euros. En France, ce sont surtout les agriculteurs et les professions libérales qui s'orientent le plus vers ce type de produit. Ces derniers disposent de revenus dont la fluctuation est plus importante que les salariés et des droits à la retraite plus restreints que les bénéficiaires du régime général ; ils sont donc plus enclins à épargner.

Enfin, le patrimoine professionnel représente 12 % du patrimoine des ménages guadeloupéens. La moitié du patrimoine professionnel est détenu par des couples avec enfants. Mais ce sont principalement les ménages d'indépendants (agriculteurs, artisans, commerçants et chefs d'entreprises) en activité qui en possèdent la majeure partie. Le patrimoine brut moyen des agriculteurs est composé à 38 % d'actifs professionnels. Pour les artisans, commerçants et chefs d'entreprises, cette part s'élève à 29 %. Ces actifs accumulés durant leur activité sont souvent transmis par donation dans le cadre familial. Ainsi, alors que le patrimoine brut moyen des ménages d'agriculteurs en activité est très supérieur à celui de la plupart des salariés, l'écart est quasi nul parmi les retraités : les ménages d'anciens agriculteurs détiennent en moyenne 175 500 euros et les ménages d'anciens salariés 177 000. Pour les indépendants, la baisse du niveau du patrimoine brut est encore plus importante au passage à la retraite : les ménages d'indépendants actifs disposent d'un patrimoine brut moyen parmi les plus élevés de la population (492 000 euros), il n'est plus que de 127 000 euros pour les indépendants retraités.

Le patrimoine des cadres guadeloupéens 13 fois plus important que celui des ouvriers

Parmi les ménages de salariés en activité, les inégalités de patrimoine selon la catégorie

³ Le logement aujourd'hui et demain en Guadeloupe, Insee, novembre 2013.

⁴ L'éclairage des DOM sur la mise en œuvre du droit au logement en France : l'exemple du logement évolutif social, Marie Benzaglou LTMU-ENPC.

⁵ Lorsqu'une personne dispose d'un bien mobilier ou immobilier pendant une durée précise (en général, 30 ans) alors qu'elle n'est pas le propriétaire réel, elle peut l'acquérir grâce à la prescription acquisitive ou usucapion.

socioprofessionnelle sont très marquées. La moitié des ménages de professions libérales possède un patrimoine brut supérieur à 727 000 euros. Parmi les salariés, les cadres disposent d'un patrimoine de plus 303 000 euros pour la moitié d'entre eux, soit 13 fois plus que pour les ouvriers non qualifiés. Toutefois, en France, les inégalités sont encore plus accentuées : le patrimoine médian des cadres est 35 fois supérieur à celui des ouvriers non qualifiés.

Un patrimoine immobilier concentré chez les cadres et les professions intermédiaires

Bénéficiant de revenus réguliers et élevés, les cadres et les professions intermédiaires sont détenteurs d'une part importante du patrimoine guadeloupéen. Ils possèdent respectivement 18 % et 20 % du patrimoine immobilier, 53 % et 14 % du patrimoine financier, alors qu'ils représentent seulement 6 % et 12 % de l'ensemble des ménages. A l'opposé, les ouvriers et les employés disposent des patrimoines les moins élevés mais avec une forte composante immobilière : 80 % pour ces deux catégories.

Un patrimoine élevé pour les couples avec enfant(s)

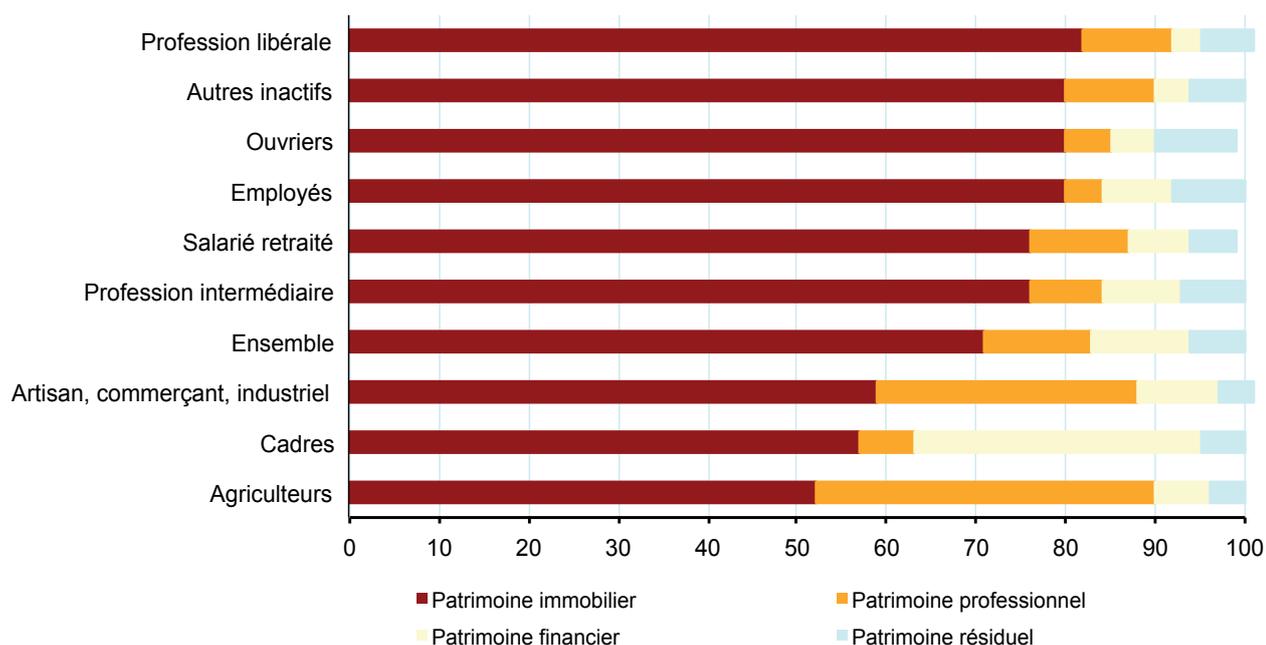
En Guadeloupe, les couples avec enfant(s) représentent 27 % des ménages et totalisent 34 % du patrimoine immobilier. À La Réunion, ils sont 40 % des ménages et détiennent 42 % du patrimoine immobilier. L'achat d'un bien immobilier permet aux couples d'assurer leur succession et de transmettre un patrimoine à leurs enfants. Les couples sans enfant se caractérisent par la détention d'un patrimoine financier élevé. Sans enfant à charge et partageant les dépenses communes, ils ont une capacité d'épargne plus importante qui leur permet de se constituer un patrimoine financier important. Ils détiennent ainsi plus de la moitié des actifs financiers (54 %). Au final, les couples avec enfant ont un patrimoine plus élevé. Les 10 % des couples avec enfant(s) les mieux dotés ont un patrimoine supérieur à 526 000 euros contre 483 000 euros pour les couples sans enfant. À La Réunion c'est l'inverse, les 10 % des couples sans enfant les mieux dotés ont un patrimoine supérieur à 847 000

euros contre 553 000 euros pour les couples avec enfant(s).

Une fois pris en compte, par une régression qualitative, les différentes situations sociodémographiques pour lesquelles le risque de faire partie des 10 % des ménages les moins dotés en patrimoine varie, les écarts selon la catégorie socioprofessionnelle du ménage de référence restent significatifs. Les ménages dont la personne de référence est ouvrier sont exposés à un risque de faire partie des ménages les moins dotés en patrimoine plus élevé que dans la situation de référence (le ménage de référence est une employée de plus de 50 ans vivant seule en métropole). Le risque est 5 fois inférieur lorsque la personne de référence du ménage est artisan, commerçant ou industriel, 8 fois inférieur s'il est cadre ou exerce une profession libérale. En revanche, il est 1,3 fois supérieur s'il est ouvrier. L'âge et la localisation géographique sont aussi des facteurs influents sur le risque de faire partie des 10 % des ménages les moins dotés en patrimoine : le risque est 2,5 fois plus élevé lorsque la personne de référence du ménage est âgée de moins de 25 ans et 1,8 fois plus important si la personne de référence réside

6 L'immobilier majoritaire surtout dans les professions libérales, les ouvriers et les employés

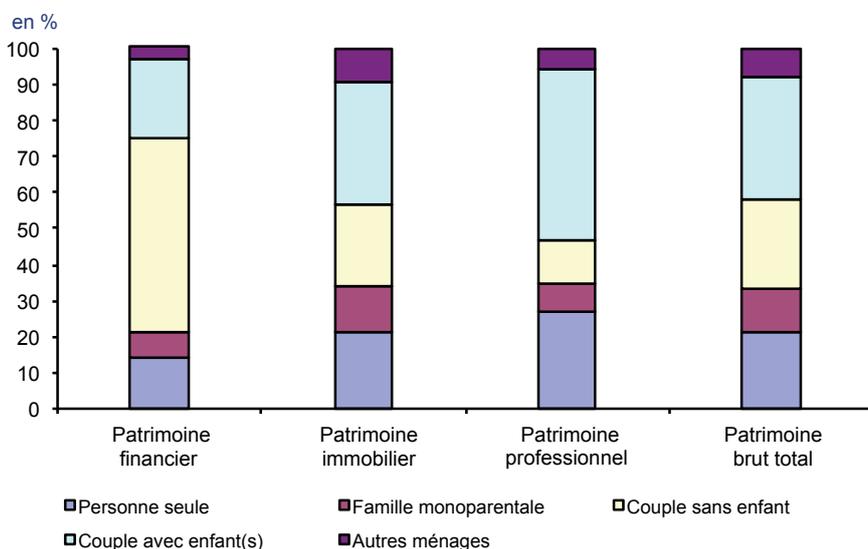
Composition du patrimoine par catégorie socioprofessionnelle actuelle ou antérieure (en %)



Lecture : le patrimoine des cadres se compose principalement de patrimoine immobilier (57 %) et de patrimoine financier (32 %).
Source : Insee, enquête Patrimoine 2010.

7 Une répartition du patrimoine immobilier plus homogène

Détention des catégories d'actifs par type de ménage



Lecture : le patrimoine financier est principalement détenu par les couples sans enfant (54 %), les couples avec un ou plusieurs enfants (22 %) et les personnes seules (14 %). Il est composé d'actifs économiques qui se présentent sous forme de moyens de paiement ou de créances financières.

Source : Insee, enquête patrimoine 2010.

à La Réunion. Le risque reste inchangé si la personne de référence réside en Guadeloupe.

Le patrimoine augmente jusqu'à 60 ans

Le montant du patrimoine détenu par les ménages guadeloupéens varie fortement en fonction de l'âge et des différentes étapes du parcours de vie (vie professionnelle, vie familiale et retraite).

Le patrimoine est plus faible avant 40 ans, 70 % des ménages n'ont pas de patrimoine immobilier. Ensuite, les ménages s'endettent en vue de l'acquisition d'un bien immobilier si bien qu'après 40 ans, seuls 30 % des ménages ne sont toujours pas propriétaires de leur logement. Le patrimoine atteint son maximum entre 50 et 60 ans. En 2010, la moitié des ménages de 50 à 60 ans possède plus de 151 000 euros de patrimoine immobilier (155 200 euros à la Réunion). C'est aussi dans cette tranche d'âge que les ménages guadeloupéens épargnent le plus pour la retraite, 20 % de leur patrimoine est composé d'actifs financiers.

Facteurs sociodémographiques explicatifs des plus faibles dotations en patrimoine

	Coefficients estimés	Probabilité estimée de faire partie des 10 % des ménages les moins rémunérés	Ecart de probabilité (en points)	Seuil de significativité ⁽¹⁾
Constante	-1,4248	19,4	0,0	
Activité de la personne de référence				
Agriculteurs	-0,8079	9,7	-9,7	+++
Artisan, commerçant, industriel	-0,7549	10,2	-9,2	+++
Profession libérale, cadres	-1,1511	7,1	-12,3	+++
Profession intermédiaire	-0,3132	15,0	-4,4	+++
Employés				+++
Ouvriers	1,0045	39,6	20,3	++++
Salarié retraité	0,3418	25,3	5,9	+++
Autres inactifs	0,8991	37,2	17,8	+++
Age de la personne de référence				
Moins de 25 ans	1,3987	49,3	30,0	++++
De 25 à moins de 35 ans	0,4035	26,5	7,1	+++
De 35 à moins de 50 ans	-0,5953	11,7	-7,7	+++
Plus de 50 ans				
Type de ménage				
Personne seule				
Famille monoparentale	0,5512	29,5	10,1	+++
Couple sans enfant	-0,2783	15,4	-4,0	+++
Couple avec enfant(s)	-0,4646	13,1	-6,3	+++
Sexe de la personne de référence				
Homme	-0,0893	18,0	-1,4	+++
Femme				

¹ *** : très significatif au seuil de 0,1 % ; ** : significatif au seuil de 5 % ; * : significatif au seuil de 10 %.

Champ : ménages ordinaires résidant en Guadeloupe.

Lecture : la probabilité de faire partie des 10 % des ménages les mieux dotés en patrimoine est de 19,4 % pour un ménage présentant toutes les caractéristiques du ménage de référence (le ménage de référence est une employée de plus de 50 ans vivant seule). Le fait d'être âgé de moins de 25 ans tout en conservant les autres caractéristiques de l'individu de référence augmente cette probabilité de 30 points par rapport à la situation de référence. Ces résultats sont issus de l'estimation d'une régression logistique.

Source : Insee, enquête Patrimoine 2009-2010.

Méthodologie

L'indice de Gini indique dans quelle mesure la répartition des revenus (ou, dans certains cas, les dépenses de consommation) entre les individus ou les ménages au sein d'une économie s'écarte de l'égalité parfaite. Une courbe de Lorenz indique les pourcentages cumulatifs du total des revenus reçus par rapport au nombre cumulatif des bénéficiaires, en commençant par les individus ou les ménages les plus pauvres. L'indice de Gini indique l'aire entre la courbe Lorenz et une ligne hypothétique d'égalité absolue en tant que pourcentage de l'aire maximale située sous cette ligne. Le coefficient de Gini est compris entre 0 (égalité parfaite) et 100 (inégalité absolue).

UN MODELE DE REGRESSION LOGISTIQUE

Les risques pour la personne de référence d'un ménage de faire partie des 10 % des ménages les moins rémunérés ou celui de faire partie des 10 % des ménages les moins dotés en patrimoine sont étudiés selon certaines caractéristiques des ménages, toutes choses égales par ailleurs, à partir d'un profil de référence. Dans ce décile, tous les individus ont une rémunération annuelle nette inférieure à 12 200 € ou un patrimoine brut inférieur à 2 740 €.

• Population étudiée

L'ensemble des ménages métropolitains, guadeloupéens et réunionnais.

• La variable expliquée

Premier décile

*valeur à 0 de la variable pour les ménages qui font partie des 10 % des ménages les moins rémunérés (ou les moins dotés en patrimoine)

*valeur 1 de la variable pour les ménages qui font partie des 10 % des ménages les plus rémunérés (ou les plus dotés en patrimoine).

• Variables explicatives

La catégorie socioprofessionnelle, le type de ménage (personne seule, famille monoparentale, couple sans enfant, couple avec enfant(s), l'âge (moins de 25 ans, 25 à moins de 35 ans, 35 à moins de 50 ans, 50 ans et plus), le sexe et la région de résidence (métropole, Guadeloupe, Réunion). Le profil de référence du modèle de régression logistique est défini par les caractéristiques suivantes : une employée de plus de 50 ans vivant seule en métropole.

Définitions

Déciles : si on ordonne une distribution de revenus ou de patrimoine, les déciles sont les valeurs qui partagent cette distribution en dix parties égales. Ainsi, pour une distribution de salaires :

- le premier décile (D1) est le revenu (ou patrimoine) au-dessous duquel se situent 10 % des revenus (ou patrimoine) ;

- le neuvième décile (D9) est le salaire (ou patrimoine) au-dessous duquel se situent 90 % des revenus (ou patrimoine).

Patrimoine brut global : montant total des actifs détenus par un ménage. Il inclut son patrimoine financier, son patrimoine immobilier et son patrimoine professionnel, mais aussi les biens durables (voiture, équipement de la maison, ...), les bijoux, les œuvres d'art et autres objets de valeurs... qu'il détient, soit tout ce qui relève du patrimoine matériel, négociable et transmissible des ménages.

Patrimoine net global : montant total des actifs détenus par un ménage duquel on a déduit le montant total du capital qu'il doit encore au titre des emprunts qu'il a souscrits. Il s'agit des emprunts contractés dans le but d'acquérir la résidence principale ou un autre bien immobilier, pour l'achat d'une voiture ou d'un autre bien d'équipement, ou pour tout autre motif personnel et/ou professionnel.

Patrimoine financier : il inclut tous les encours du ménage détenus sous forme de produits financiers, quels qu'ils soient : compte-chèques, livrets d'épargne, épargne-logement, épargne salariale, produits d'épargne retraite, assurances-vie, bons de capitalisation, PEA, comptes-titres, comptes à termes, bons du Trésor, etc.

Patrimoine professionnel : il est constitué de l'ensemble des actifs professionnels détenus par un ménage (terres, machines, bâtiments, cheptel, stocks, etc.), que ce dernier les exploite dans le cadre de son activité professionnelle ou pas. Dans ce dernier cas, les biens sont en général mis en location et deviennent des actifs de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un actif professionnel, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine professionnel.

Patrimoine immobilier : il comprend l'ensemble des biens immobiliers dont le ménage est propriétaire : résidence principale, mais aussi résidence secondaire, pied-à-terre, immobilier de rapport. Si le ménage n'est propriétaire que d'une partie d'un bien immobilier, seule la part lui revenant en cas de vente est incluse dans son patrimoine immobilier.

Sources

L'enquête Patrimoine de l'Insee permet depuis 1986 de décrire les biens immobiliers, financiers et professionnels des ménages ainsi que leur endettement et leur parcours familial et professionnel. Les précédentes éditions de l'enquête Patrimoine (1986, 1992, 1998 et 2004) avaient été réalisées uniquement en France métropolitaine. En 2010, l'enquête a été étendue à deux départements d'outre-mer. La Guadeloupe et La Réunion ont réalisé une extension régionale de manière à pouvoir produire des résultats locaux. Ces enquêtes ont été réalisées entre novembre 2009 et janvier 2010. En Guadeloupe, 1 050 ménages y ont répondu. Les extensions dans les DOM ont été financées par la Délégation Générale à l'Outre mer (DégéOM).

Bibliographie

Les revenus et le patrimoine des ménages en 2010 - Insee références - édition 2013

A. Levet, Enquête Patrimoine des ménages 2010 « La moitié des ménages possèdent plus de 90 000 euros de patrimoine », Informations rapides Réunion n°206, novembre 2011.

A. Benhaddouche, M. Christanval, « Enquête Patrimoine Guadeloupe 2010 - Patrimoine des Guadeloupéens : Une forte composante immobilière », Premiers résultats, novembre 2011.

F. Kosmowski, « Enquête patrimoine des ménages 2010 : plus de 3 ménages sur 4 possèdent un livret d'épargne », Informations rapides Réunion n°166, novembre 2010.

H. Chaput, L.K. Kim-Hoa, L. Salembier et J. Solard, « Patrimoine des ménages début 2010 - Une recomposition au détriment de l'épargne-logement », novembre 2010.

H. Chaput et L. Salembier, « Les choix de détention patrimoniale des ménages ne sont pas seulement liés à leurs ressources, Insee références « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2011.

S. Lollivier et D. Verger, « Patrimoine des ménages : déterminants et disparités », Économie et Statistiques n° 296-297, pp 13 à 31, juillet 1996

M. Cordier, C. Houdré et C. Rougerie, « Les inégalités de patrimoine des ménages entre 1992 et 2004, Insee références « Les revenus et le patrimoine des ménages », édition 2006.

M. Cordier, C. Rougerie, « Patrimoine des ménages début 2004 », Insee première n0985, septembre 2004.

BALLAIN René, MAUREL Elisabeth, *Le logement très social*, coll. « Sociétés et territoire », Editions de l'Aube, La Tour d'Aigues : 2002.

BENJAMIN Didier, GODARD Henry, *Les outre-mers français : des espaces en mutation*, coll. Géophrys, Editions Ophrys, Paris :1999.

Insee Dossier

Guadeloupe : des disparités de patrimoine et de revenus marquées

La Guadeloupe présente un écart relativement marqué entre les ménages les moins et les mieux dotés en patrimoine. Comme partout ailleurs, la disparité des patrimoines, liée au phénomène d'accumulation, est supérieure à la disparité des revenus. En Guadeloupe, les inégalités de revenus sont plus importantes qu'en France métropolitaine. Une partie importante de l'écart s'explique par un taux de chômage deux fois plus élevé en Guadeloupe qu'en France métropolitaine. Ceci pénalise les bas revenus. La structure différente de l'emploi, avec davantage d'emplois peu qualifiés, joue aussi dans ce sens. En termes de patrimoine, la disparité est assez proche de celle de la métropole, mais la composition des patrimoines est différente en Guadeloupe : la part de l'immobilier y est supérieure et celle du financier y est moindre.

Insee Guadeloupe
34, Chemin des Bougainvilliers
B.P. 96
97102 Basse-Terre Cedex
Tel. : 05 90 99 36 70
www.insee.fr/guadeloupe

Directeur de la publication : Didier BLAIZEAU

Rédactrice en chef : Béatrice CÉLESTE

Réalisation : VV Design

© Insee 2014

Dossier n° 1
Édition 2014

ISSN en cours
ISBN 978-2-11-063159-6
Septembre 2014



Insee mobile

